

SYNDICAT INTERCOMMUNAL EN VUE DE LA GESTION DES ACTIVITÉS DU CENTRE CULTUREL LA BARBACANE

DÉCISION DU PRÉSIDENT N° DEC2026_040

DOMAINE : Convention de partenariat

OBJET : Convention de partenariat entre le Collège François Rabelais de Beynes et le Syndicat Intercommunal en vue de la gestion des activités du Centre Culturel la Barbacane pour l'organisation des projets « Danse hip hop » et « Se représenter dans la société par l'image »

La Présidente du Syndicat Intercommunal en vue de la gestion des Activités du Centre Culturel la Barbacane,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical DCS2026_032 en date du 23 avril 2026 portant délégation du Comité Syndical à la Présidente, et notamment l'alinéa n° 1,

Vu la demande faite par **le collège François Rabelais de Beynes** sis Avenue Charles De Gaulle 78650 Beynes représenté par son Chef d'établissement, concernant un partenariat autour des projets « Danse hip hop » et « Se représenter dans la société par l'image »,

DÉCIDE

Article 1

DE PASSER une convention de partenariat avec **le collège François Rabelais de Beynes** représenté par son chef d'établissement, qui a pour objet l'organisation des projets « **Danse hip hop** » et « **Se représenter dans la société par l'image** ». Les projets se déroulent de la façon suivante :

- **Projet 1 : « Danse hip hop »**

Artiste ou compagnie impliquée : Collectif Wanted Posse

Nombre d'élèves concernés : 84 élèves (2 classes de 4^{ème} + 1 classe de 6^{ème})

Nombre d'heures d'intervention : rencontre pédagogique + 25h d'ateliers de pratique (hors restitution)

Lieu des interventions artistiques : Collège François Rabelais + La Barbacane

Date des ateliers : 9, 10, 16, 17, 19, 24, 30 et 31 mars 2026 ; 2 et 7 avril 2026

Répétition ouverte à destination des 2 classes en présence de la compagnie Wanted Posse : 7 novembre 2025 de 9h30 à 10h15 à la Barbacane

Date de restitution : 5 mai 2026 à la Barbacane

- **Projet 2 : « Se représenter dans la société par l'image »**

Discipline artistique : photo

Artiste ou compagnie impliquée : Claire Pathé (photographe et directrice artistique du festival Les Mesnographies)

Nombre d'élèves concernés : 88 (2 classes de 3^{ème} et 1 classe de 6^{ème})

Nombre d'heures d'intervention : 24h (hors montage et démontage de l'exposition)

Lieu des interventions artistiques : Collège François Rabelais + La Barbacane

Date des ateliers : 28 novembre 2025, 12 décembre 2025, 9 et 16 janvier 2026, 6 février 2026, 9 mars 2026, 7, 8 et 13 avril 2026

Visite de l'exposition de Mélissa Schriek à la Barbacane : 19/09/ 2025, encadrée par Claire Pathé

Date de restitution : exposition à la Barbacane du 27 mars au 24 avril 2026 ainsi que l'édition d'un livre des photographies réalisées

Article 2

DIT que **le Collège François Rabelais de Beynes** versera au **Syndicat Intercommunal en vue de la gestion des Activités du Centre Culturel la Barbacane**, en contrepartie de la présente convention, une participation forfaitaire de **2 800 € TTC (deux mille huit cents euros)**, correspondant à 1400€ TTC par projet réalisé.

Article 3

Dit que le complément financier de ces deux projets est effectué par l'intermédiaire du dispositif PASS CULTURE (511€ sur 2025 et 589€ sur 2026 pour le projet 1 + 640€ sur 2026 pour projet 2) par le Collège François Rabelais de Beynes sur la plateforme PASS CULTURE.

Article 4

Madame La directrice de la Barbacane et Monsieur le comptable public sont chargés de l'application de la présente décision dont ampliation leur sera transmise.

*Acte rendu exécutoire par télétransmission en
Préfecture et publication sur le site de la Barbacane le
19 mai 2026*

Beynes, le 15 mai 2026
La Présidente
Sylvie BEGUIER